#### **VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES**

## **GROSSESSE SOUS MÉTHADONE**

Par Profil supprimé Postée le 22/10/2018 19:58

#### Bonjour

Je suis enceinte de bientôt 4 mois et je prends actuellement 70 mg de méthadone avant de savoir que j'étais enceinte je ne prenais pas la méthadone tous les jours et cela ne me manquez pas je me demandais donc si il m'était possible d'arrêter la méthadone pendant la grossesse ?

Je souhaiterais également savoir si le bébé fera obligatoirement un syndrome de manque à la naissance ? je me tourne vers vous car laddictologue ne répond pas clairement à mes questions évite le sujet.

#### Mise en ligne le 23/10/2018

Bonjour,

Vous êtes enceinte de 4 mois et vous êtes sous prescription de méthadone. Vous vous posez plusieurs questions en lien avec votre grossesse et ce traitement de substitution.

Vous vous demandez s'il est possible d'arrêter le traitement pendant votre grossesse. Nous imaginons que ce traitement actuel fait suite à une consommation d'opiacés. Il est fortement déconseillé d'interrompre ce type de traitement pendant la grossesse. Un arrêt pourrait vous exposer à des risques de rechutes importants qui seraient préjudiciables aussi bien pour vous-même que pour votre bébé.

Par ailleurs il est important de savoir que le dosage n'est en rien lié avec l'intensité du syndrome de sevrage à venir. Certaines femmes prennent un dosage assez élevé et pour autant leur bébé ne présente qu'un léger syndrome de sevrage. De plus la grossesse modifiant le métabolisme, il se peut que vous ayez besoin, pour vous sentir suffisemment bien, d'augmenter légèrement la quantité de méthadone durant cette période et notamment vers la fin de la grossesse.

La poursuite régulière de votre traitement de méthadone vous sera bénéfique tout au long de votre grossesse et vous permettra à la fois d'éviter le manque et de vous sentir plus détendue. La régularité de votre suivi de grossesse permettra la préparation de l'accouchement dans de meilleures conditions.

En ce qui concerne le syndrome de manque lors de la naissance de votre bébé, celui-ci n'est pas systématique et peut être d'intensité très variable. Il est bien pris en charge par les équipes médicales et sans danger pour la santé de votre bébé. Pour cela, il est primordial que vous informiez le personnel hospitalier lors de votre prise en charge de la teneur de votre traitement pour que votre bébé reçoive les soins adaptés.

Vous nous indiquez que votre addictologue ne répond pas clairement à vos questions. Vous pouvez, si vous le souhaitez obtenir un éclairage complémentaire auprès d'une structure d'aide et d'orientation située à Paris. Ce centre répond aux appels téléphoniques des femmes enceintes sous traitement de substitution. N'hésitez pas à les contacter, ils sont très spécialisés sur toutes ces questions et pourront en parler facilement avec vous, chaque situation étant très particulière. Nous vous indiquons leurs coordonnées en fin de message. Enfin, comme vous êtes située à proximité de la Suisse, nous nous permettons de vous transmettre également le lien vers un service situé à Genève.

Nous saluons votre démarche de questionnement dans l'intérêt de votre santé et celle de votre futur enfant et nous vous souhaitons une heureuse poursuite de votre grossesse.

Si vous souhaitez échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou par le chat de notre site drogues info service de 14h à minuit.

Bien cordialement

# POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

### **GROUPE D'ETUDE GROSSESSE ET ADDICTIONS: GEGA**

59 rue Meslay Association GEGA chez Association DAPSA 75003 PARIS

Site web: www.asso-gega.org/

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :
Ligne d'aide et d'orientation en Suisse